



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France
13 rue Scipion - 75005 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France

13 rue Scipion - 75005 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Conseil d'Administration de la fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 juin 2024

KPMG SA

Isabelle Le Loroux

Associée

BILAN ACTIF AU 31/12/2023

ACTIF	Exercice 31/12/2023 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 414	4 414	0	0
Autres immobilisations incorporelles	141 166	141 166	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	41 189	24 189	17 000	17 000
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 901 262	244 250	3 657 012	4 818 159
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	6 000 274		6 000 274	6 000 274
Prêts				
Autres	105 990		105 990	95 408
Total I	10 194 294	414 018	9 780 275	10 930 841
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes			0	0
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	2 493 568		2 493 568	2 288 307
Autres	7 320 156		7 320 156	532 201
Valeurs mobilières de placement	0		0	200 078
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	68 247 891		68 247 891	69 478 027
Charges constatées d'avance	138 205		138 205	361 207
Total II	78 199 820		78 199 820	72 859 820
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	88 394 114	414 018	87 980 095	83 790 661

BILAN PASSIF AU 31/12/2023

PASSIF	Exercice 31/12/2023 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2022
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	4 501 541	3 927 524
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	15 512 864	10 346 707
Autres		
Report à nouveau	3 104 145	3 104 145
Excédent ou déficit de l'exercice	2 640 903	5 740 174
Situation nette (sous total)	25 759 454	23 118 550
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	25 759 454	23 118 550
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 432 439	6 064 417
Fonds dédiés	7 809 013	17 872 078
Total II	13 241 452	23 936 495
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	35 597	34 046
Total III	35 597	34 046
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis		0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	436 301	462 960
Dettes des legs ou donations	1 154 951	1 042 049
Dettes fiscales et sociales	355 661	247 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 180 013	34 949 101
dont dettes sur projets conventionnés auprès des hôpitaux	40 176 865	34 482 806
dont divers	3 148	466 295
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 816 667	
Total IV	48 943 593	36 701 570
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	87 980 095	83 790 661

ENGAGEMENTS DONNES

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023		
	Exercice 31/12/2023 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2022
COMPTE DE RESULTAT		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>		
<i>dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	83 000	79 000
Subventions d'exploitation		
Produits liés à des financements réglementaires		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	4 003 228	4 049 455
<i>Mécénats</i>	6 019 100	1 523 996
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	4 224 467	4 221 408
Autres produits liés à la Générosité Publique	979 542	792 292
<i>Contributions financières</i>	491 050	553 954
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	5 244
Utilisations des fonds dédiés / Report des ressources affectées non-utilisées ex.ant	13 276 562	14 904 215
Autres produits	4 319	1 321
Total I	29 081 268	26 130 885
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	15 532	15 968
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 866 480	2 829 909
Aides financières / subventions accordées par la fondation	20 555 410	19 360 104
Impôts, taxes et versements assimilés	142 195	142 887
Salaires et traitements	1 149 497	1 152 038
Charges sociales	639 281	625 280
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 551	351
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés / engagement à réaliser sur ressources affectées	3 213 496	315 988
Autres charges	53 176	49 156
Aides financières		
Autres charges		
Total II	28 636 617	24 491 681
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	444 651	1 639 204
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 195 028	334 152
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 091	3 778 920
Total III	2 204 120	4 113 072
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 735	
Total IV	4 735	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 199 385	4 113 072
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 132	12 101
Sur opérations en capital	0	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	3 132	12 101
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 132	-12 101
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	31 285 388	30 243 957
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	28 644 484	24 503 782
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	2 640 903	5 740 175
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	168 722	57 940
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	168 722	57 940
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	168 722	57 940
Personnel bénévole		
TOTAL	168 722	57 940



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

**« FONDATION HOPITAUX DE PARIS – HOPITAUX DE
FRANCE »**

« 13 rue Scipion 75 005 Paris »

ANNEXE

Table des matières

1	Préambule	4
2	Présentation de L'entité et de ses activités	4
2.1	Présentation de l'entité	4
2.2	Faits significatifs	5
3	Règles et méthodes comptables	5
3.1	Principes comptables	5
3.2	Dérogations aux principes comptables	5
3.3	Evènements postérieurs à la clôture	5
3.4	Changements de méthodes comptables	5
3.5	Principales méthodes utilisées	6
3.5.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
3.5.2	Immobilisations financières	6
3.5.3	Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés	6
3.5.4	Créances et dettes	6
3.5.5	Valeurs mobilières de placement (VMP)	7
3.5.6	Indemnités de fin de carrière	7
4	Informations relatives au bilan	8
4.1	Actif	8
4.1.1	Tableau des immobilisations	8
4.1.2	Tableau des amortissements	9
4.1.3	Tableau des dépréciations	10
4.1.4	Autres titres immobilisés	10
4.1.5	Etat des créances	10
4.1.6	Détail des produits à recevoir	11
4.1.7	Disponibilités	11
4.1.8	Détail des charges constatées d'avance	12
4.2	Passif	12
4.2.1	Variation des fonds propres	12
4.2.2	Fonds reportés liés aux legs et donations	14
4.2.3	Tableau de suivi des fonds dédiés par projets	15
4.2.4	Tableau des provisions pour risques et charges	16
4.2.5	Etat des dettes	17
4.2.6	Détail des projets conventionnés auprès des hôpitaux	18
5	Informations relatives au compte de résultat	20
5.1	Présentation du compte de résultat	20
5.2	Détail des financements publics	20
5.3	Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie	20
5.4	Tableau de suivi des projets accordés	21

5.5	Suivi de l'utilisation des fonds d'Aide d'urgence COVID 19	22
6	Autres informations.....	22
6.1	Contributions volontaires en nature.....	22
6.2	Engagements hors bilan.....	23
6.3	Effectif moyen.....	23
6.4	Honoraires du commissaire aux comptes	23
6.5	Rémunérations des cadres dirigeants.....	23
7	Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité	24
7.1	Compte de résultat par origine et destination.....	24
7.2	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	26
1-	Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources	28
2 -	Notes sur les emplois	30
2-1-	Missions sociales.....	30
2-2	Projets spécifiques Les Amis de la Maison de Solenn.....	30
2-3 -	Frais de recherche des fonds.....	30
2 - 4 -	Frais de fonctionnement.....	30
3 -	Notes sur les ressources	31
3-1	Détail des ressources de l'année par type de missions sociales	31

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	87 980 095 €
- Total du compte de résultat (<i>Produits</i>)	31 285 387 €
- Résultat de l'exercice (<i>Excédent</i>)	2 640 903 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

La Fondation des hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France a pour but :

- D'améliorer le quotidien des patients, des soignants et des aidants au sein des hôpitaux et autres établissements de soins ou de résidences pour personnes âgées, à but non lucratif.
- De contribuer au mieux-être des patients, et en particulier des enfants et des adolescents hospitalisés, avant, pendant et après leur hospitalisation.

A cette fin elle fait appel à la générosité du public pour financer ses missions sociales et dispose d'un effectif salarié pour mener à bien ses missions. Elle s'appuie également d'une équipe d'une dizaine de bénévoles.

Pour atteindre les buts ci-dessus définis, la Fondation se propose de réaliser et de mettre en oeuvre les moyens d'action suivants :

- La création de toute autre œuvre sociale répondant à l'objet défini à l'article 1 ;
- Un Centre de Documentation ;
- La coopération avec tous organismes ou administrations poursuivant en France ou à l'Etranger des actions similaires ou complémentaires ;
- L'organisation au niveau national et international de rencontres, débats, colloques dans les domaines qui correspondent à ses activités et à sa vocation ;
- L'organisation de sessions d'information à destination de l'ensemble des personnels hospitaliers, des patients et de leurs familles ;
- Le développement de tout moyen de communication susceptible de diffuser l'image de marque de la FONDATION et d'en faciliter le développement.

Pour mettre en oeuvre les dites activités et les harmoniser avec celles d'autres institutions, la Fondation conclut toutes conventions utiles avec les collectivités publiques, les organismes mutualistes et sociaux, les universités, les établissements et les organismes d'enseignement ou de soins, publics ou privés.

2.2 Faits significatifs

Grâce à la générosité de ses donateurs et mécènes, la Fondation a réalisé une collecte importante en 2020 dans le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie de COVID 19, ce qui a permis de collecter près de 82.1 M€ de ressources issues de la générosité du public dont 71 ,7 M€ au titre du fonds d'aide d'urgence COVID 19.

Depuis 2020, la Fondation a apporté son soutien aux établissements de santé en engageant 46,9 M€ de subventions.

Ces actions se sont poursuivies en 2023 avec près de 15,7 M€ de dépenses allouées aux établissements de santé. Le détail de ces aides accordées se trouve en 5.4 et 5.5.

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

3.2 Dérogations aux principes comptables

Néant

3.3 Evènements postérieurs à la clôture

Néant

3.4 Changements de méthodes comptables

Néant

3.5 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Logiciel	2 à 5 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.5.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5.3 Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés

- Les biens reçus par legs et donations par l'entité au cours de l'exercice sont comptabilisés à l'actif à la date d'acceptation par le Conseil d'Administration. Ces biens ne sont pas amortis.
- Les disponibilités et titres de placements financiers à recevoir sont également comptabiliser à l'actif dans un compte de créances dès l'acceptation.
- Les obligations attachées à ces legs et donations sont constatées en dettes ou en provisions également lors de l'acceptation.

A la clôture de l'exercice, la valeur correspondante des actifs et passifs acceptés et pas encore réalisés est portée en fonds reportés

▪ Dépréciations de biens ou créances faisant l'objet d'un legs ou d'une donation

Les biens et créances acceptés par la Fondation dans le cadre de legs ou donations et valorisés lors de l'acceptation présentant un indice de perte valeur à la clôture de l'exercice font l'objet d'une dépréciation.

3.5.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.5.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.5.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 35 597 €

La provision/l'engagement pour IFC est évalué(e) selon les hypothèses suivantes :

- *Age de départ en retraite : Application du barème légal*
- *Rotation du personnel : Taux de rotation par tranche d'âges*
4 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Non Cadres
4 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Cadres
- *Taux de progression des salaires : 1.50 %*
- *Taux d'actualisation : 1.50%*
- *Taux de charges sociales retenu : 45%*

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**4.1 Actif****4.1.1 Tableau des immobilisations**

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice Approuvée	Retraitements	Valeur brute début exercice Retraitée	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	145 579		145 579				145 579
TOTAL (I)	145 579		145 579				145 579
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains Constructions Collections et œuvres d'art Installations techniques, matériel et outillage industriels Matériel informatique Matériel de bureau Mobilier Autres immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	41 189 5 080 134		41 189 5 080 134	1 112 697	2 291 569		3 901 262
TOTAL (II)	5 121 323		5 121 323	1 112 697	2 291 569		3 942 451
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres							
TOTAL (III)							
TOTAL (I+II+III)	5 266 902		5 266 902	1 112 697	2 291 569		4 088 031

4.1.2 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Solde début exercice Approuvé	Retraitements	Solde début exercice Retraité	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	145 579		145 579				145 579
TOTAL (I)	145 579		145 579				145 579
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains Constructions Collections et œuvres d'arts Installations techniques matériel et outillage Matériel informatique Matériel de bureau Mobilier Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	24 189		24 189				24 189
TOTAL (II)	24 189		24 189				24 189
TOTAL (I+II+III)	169 768		169 768				169 768
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financière - exceptionnelle							

4.1.3 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde début exercice Approuvé	Retraitements	Solde début exercice Retraité	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde en fin d'exercice
DEPRECIATIONS						
Sur immobilisations : - incorporelles <i>Dont Donations temporaires d'usufruit</i> - corporelles <i>Dont Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i> - financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres dépréciations	261 976		261 976	154 250	171 976	244 250
TOTAL	261 976		261 976	154 250	171 976	244 250
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financière - exceptionnelle				154 250	171 976	-17 726

4.1.4 Autres titres immobilisés

Ce poste intègre un placement en SCPI Primovie d'un montant de 6 000 274 € au 31 décembre 2023.

4.1.5 Etat des créances

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	105 990		105 990
Organismes payeurs			
Usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations	2 493 568	2 493 568	
Autres créances	7 320 156	3 986 823	3 333 333
Charges constatées d'avance	138 205	138 205	
TOTAL	10 057 919	6 618 596	3 439 323
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

La rubrique autres créances est principalement constituée de produits à recevoir détaillés en 4.1.6

4.1.6 Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montants
Subventions 2023	83 000
Dons 2023	89 163
Mécénats 2023, 2024 et 2025	6 849 772
Produits financiers Primovie 4iem trimestre 2023	59 412
Produis financiers Intérêts créditeurs	20 587
TOTAL	7 101 933

4.1.7 Disponibilités

Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

Compte tenu de ce mécanisme, les sommes collectées sont investies dans différents supports non risqués dans l'attente de réalisations des projets.

Ce poste intègre au 31 décembre 2023 des placements sous forme de :

- Livrets d'épargne auprès de la Banque Postale. (Livret A : 82 379 euros et un Livret B : 982 euros)
- Dépôts à termes à la Banque postale d'une durée de 9 à 12 mois d'un montant de 30,3 millions d'euros ;
- Dépôts à termes au Crédit Agricole Indosuez d'une durée de 12 mois d'un montant de 22 millions d'euros ;
- D'un compte sur Excédent auprès du Crédit Agricole d'un montant de 10,3 millions d'euros.

Ces dépôts à termes et comptes dur Excédent ont pu générer en 2023 des rendements à taux fixes entre 3% et 3.97% . Le montant de ces produits s'est élevé en 2023 à 1,1 M€.

4.1.8 Détail des charges constatées d'avance

Elles représentent les dépenses engagées dans l'exercice relatives, essentiellement, à la préparation de l'Opération pièces jaunes de l'exercice à venir. Elles élèvent à 138 205 € au 31 décembre 2023.

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice			AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant Approuvé	Montant Retraitements	Montant Retraité	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES										
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise										
Statutaires	1 326 306		1 326 306							1 326 306
Complémentaires	2 601 217		2 601 217	574 017	574 017					3 175 234
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables										
Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise										
Statutaires										
Complémentaires										
Ecarts de réévaluation										
Réserves										
Réserves statutaires ou contractuelles										
Réserves pour projet de l'entité*	10 346 707		10 346 707	5 166 157	5 166 157					15 512 864
Réserves pour projets COVID										
Autres										
Report à nouveau	3 104 145		3 104 145							3 104 145
Excédent ou déficit de l'exercice	5 740 174		5 740 174			2 640 903		5 740 174		2 640 903
Autres fonds propres/fonds associatifs										
Avances conditionnées										
Autres : à préciser										
Fonds associatifs avec droit de reprise										
Apports										
Legs et donations										
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée										
SITUATION NETTE (I)	23 118 549		23 118 549	5 740 174	5 740 174	2 640 903		5 740 174		25 759 454
Fonds propres consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL (II)										
TOTAL (I+II)	23 118 549		23 118 549	5 740 174	5 740 174	2 640 903		5 740 174		25 759 454
Dont dotations et reprises :										
- d'exploitation										
- financière										
- exceptionnelle										

Conformément aux statuts, la dotation non consommable initiale apportée lors de la création est de 1 326 306 €.

Afin d'assurer le maintien de la valeur de la dotation initiale, la Fondation affecte 10% de l'excédent de ses ressources annuelles aux dotations non consommables complémentaires.

Celles-ci s'élèvent à 3 175 234 € au 31 décembre 2023.

Le Conseil d'Administration a réaffirmé sa volonté d'affecter ces dotations à des actifs financiers long terme. La valeur des titres financiers inscrits au bilan s'élève à 6 000 274 € (SCPI PRIMOVIE).

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

FONDS REPORTES	Solde début exercice Retraité	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	6 064 416	3 101 875	3 733 852		5 432 438
Fonds reportés liés aux donations					
TOTAL	6 064 416	3 101 875	3 733 852		5 432 438

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Approuvé	Retraitements	Retraité		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public									
Fonds dédiés à des projets futurs									
Fonds dédiés - Ateliers thérapeutiques MDS	4 268 851		4 268 851	385 496	257 937			4 396 410	
Fonds dédiés - Pédiatrie	40 000		40 000		40 000			0	
Fonds dédiés - MP - Ados									
Fonds dédiés - Atelier Esthétique - MDS	17 767		17 767					17 767	
FD - Appel à projets en cours									
FD Hôpital San Salvador	506 367		506 367					506 367	506 367
FD GH de Creil Legs Dupuis 17G15	40 412		40 412					40 412	40 412
FD Gériatrie	20 058		20 058					20 058	
FD Urgence COVID 19	12 978 625		12 978 625		12 978 625			0	
FD Espaces soignants				2 798 000				2 798 000	
FD Soignants				30 000				30 000	
Total	17 872 078	0	17 872 078	3 213 496	13 276 562	0	0	7 809 013	546 779

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice			Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice
	Approuvé	Retraitements	Retraité			
Provisions pour risques						
Provisions pour charges sur legs ou donations						
Provisions pour pensions et obligations similaires	34 045		34 045	1 551		35 596
Provisions pour restructurations						
Provision pour charges						
Provisions pour impôts						
Provisions pour charges à répartir						
Autres provisions pour charges						
TOTAL	34 045		34 045	1 551		35 596
Dont dotations et reprises:						
- d'exploitation						
- financière						
- exceptionnelle						

Ce poste regroupe la provision relative à l'indemnité de départ à la retraite, d'un montant de 35 596 €, pour l'ensemble des salariés de la Fondation dont les hypothèses sont décrites en 3.5.6

4.2.5 Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	436 301	436 301		
Dettes des legs ou donations	1 154 951	1 154 951		
Dettes fiscales et sociales	355 661	355 661		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	40 180 013	3 148	40 176 865	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	6 816 667	3 333 333	3 483 333	
TOTAL	48 943 593	5 283 394	43 660 198	
(1) Montants : Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Détail des charges à payer	Montants
1) Fournisseurs et factures non parvenues	436 301
2) Personnel	2 353
3) Organismes sociaux	124 842
4) Taxes dues sur les rémunérations	25 620
5) Dettes concernant les congés payés	200 408
6) Diverses dettes sociales	2 438
TOTAL	791 962

4.2.6 Détail des projets conventionnés auprès des hôpitaux

Ces dettes représentent les engagements de financement pris par la Fondation et dont la réalisation effective est soumise à conditions et obligations (essentiellement l'obligation de réalisation préalable des projets par les hôpitaux financés conformément aux engagements pris).

Par ailleurs les fonds d'aide d'urgence sont assimilés aux projets conventionnés avec les hôpitaux et suivent le même traitement comptable.

Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France

Ressources / Intitulés	Année	Situations Référence projet	Fonds engagés au début de l'exercice	Fonds engagés au titre de l'exercice	Versements en cours d'exercice				Versement au cours de l'exercice	Annulations	Fonds restants en fin d'exercice (465...)
			(465...)	Subvention accordée	Montant 1	Date 1	Montant 2	Date 2			
Total OPJ 2013	2013	OPJ	50 039,47	0,00		0,00		0,00		50 000,00	39,47
Total OPJ 2015	2015	OPJ	22 547,00	0,00		19 047,00		0,00	19 047,00	0,00	3 500,00
Total OPJ 2016	2016	OPJ	87 841,00	0,00		25 028,00		0,00	25 028,00	5 582,00	57 231,00
Total OPJ 2017	2017	OPJ	193 936,00	0,00		94 788,00		0,00	94 788,00	40 327,00	58 821,00
Total OPJ 2018	2018	OPJ	580 327,06	0,00		449 046,00		0,00	449 046,00	84 959,06	46 322,00
Total OPJ 2019	2019	OPJ	863 403,45	0,00		136 928,00		0,00	136 928,00	2 048,00	724 427,45
Total OPJ 2020	2020	OPJ	1 102 212,00	10 000,00		717 724,09		0,00	717 724,09	47 860,91	346 627,00
Total OPJ 2021	2021	OPJ	2 351 416,50	0,00		897 809,50		50 000,00	947 809,50	15 984,00	1 387 623,00
Total OPJ 2022	2022	OPJ	3 369 466,32	0,00		270 762,50		0,00	270 762,50	10 940,50	3 087 763,32
Total OPJ 2023	2023	OPJ	0,00	3 443 408,00		229 310,00		0,00	229 310,00	20 158,00	3 193 940,00
Total OPJ			8 621 188,80	3 453 408,00		2 840 443,09		50 000,00	2 890 443,09	277 859,47	8 906 294,24
Total PDV 2014	2014	PDV	500,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	500,00
Total PDV 2015	2015	PDV	90 580,00	0,00		70 000,00		0,00	70 000,00	0,00	20 580,00
Total PDV 2016	2016	PDV	232 245,00	0,00		57 060,00		0,00	57 060,00	76 176,00	99 009,00
Total PDV 2017	2017	PDV	451 410,00	0,00		176 217,00		0,00	176 217,00	124 875,00	150 318,00
Total PDV 2018	2018	PDV	572 848,28	0,00		231 199,00		0,00	231 199,00	146 824,60	194 824,68
Total PDV 2019	2019	PDV	748 187,44	15 000,00		220 296,00		0,00	220 296,00	29 913,00	512 978,44
Total PDV			2 095 770,72	15 000,00		754 772,00		0,00	754 772,00	377 788,60	978 210,12
Total PJA 2015	2015	PJA	292 280,33	0,00		203 000,00		0,00	203 000,00	0,00	89 280,33
Total PJA 2016	2016	PJA	343 556,00	0,00		83 540,00		27 439,00	110 979,00	0,00	232 577,00
Total PJA 2017	2017	PJA	142 629,00	0,00		135 000,00		0,00	135 000,00	0,00	7 629,00
Total PJA 2018	2018	PJA	35 000,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	35 000,00
Total PJA 2021	2021	PJA	246 420,00	0,00		246 420,00		0,00	246 420,00	0,00	0,00
Total PJA			1 059 885,33	0,00		667 960,00		27 439,00	695 399,00	0,00	364 486,33
Total DPA 2015	2015	DPA	21 358,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	21 358,00
Total DPA 2016	2016	DPA	14 079,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	14 079,00
Total DPA			35 437,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	35 437,00
Total PUH 2014	2014	PUH	150 000,00	0,00		150 000,00		0,00	150 000,00	0,00	0,00
Total PUH			150 000,00	0,00		150 000,00		0,00	150 000,00	0,00	0,00
FAU		FAU	58 070,58	215 914,06		260 252,64			260 252,64	0,00	13 732,00
FAU - Urgence Sanitaire Ukraine		FAU - Urgence Ukraine	0,00						0,00		0,00
Total COVID 2020	2020	COVID	10 000,00						0,00		10 000,00
Total Espaces soignants 2021	2021	COVID Espaces soignants	3 919 542,04	0,00		2 083 316,38		41 022,00	2 124 338,38	86 268,66	1 708 935,00
Total Espaces soignants 2022	2022	COVID Espaces soignants	7 247 486,00	0,00		3 024 901,19		2 489,00	3 027 390,19	72 576,00	4 147 519,81
Total Espaces soignants 2023	2023	COVID Espaces soignants	0,00	6 437 905,00		154 279,00		0,00	154 279,00	1 730,00	6 281 896,00
Total Espaces soignants			11 167 028,04	6 437 905,00		5 262 496,57		43 511,00	5 306 007,57	160 574,66	12 138 350,81
Total MDA 2021	2021	COVID MDA	0,00			0,00			0,00		0,00
Total MDA 2022	2022	COVID MDA	0,00			0,00			0,00		0,00
Total COVID MDA			0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total DROM COM	2021	COVID DROM COM	840 000,00						0,00	0,00	840 000,00
Total Gériatrie 2021	2021	COVID GERIATRIE	1 830 749,54	2 747,00		1 247 262,11		2 430,00	1 249 692,11	58 462,89	525 341,54
Total Gériatrie 2022	2022	COVID GERIATRIE	0,00	2 964 783,71		419 929,00		0,00	419 929,00	27 770,00	2 517 084,71
Total Gériatrie 2023	2023	COVID GERIATRIE	0,00	2 947 506,35		0,00		0,00	0,00	0,00	2 947 506,35
Total GERIATRIE			1 830 749,54	5 915 037,06		1 667 191,11		2 430,00	1 669 621,11	86 232,89	5 989 932,60
Total Santé Mentale Enfants et Ados	2022	COVID SM	6 867 453,00	0,00		366 407,05		725 000,00	1 091 407,05	3 598,95	5 772 447,00
Total Santé Mentale Enfants et Ados	2023	COVID SM	0,00	3 382 813,00		0,00		0,00	0,00	1 890,00	3 380 923,00
SANTE MENTALE			6 867 453,00	3 382 813,00		366 407,05		725 000,00	1 091 407,05	5 488,95	9 153 370,00
Total Espaces Soignants 2023	2023	ES	0,00	535 333,00		0,00		0,00	0,00	0,00	535 333,00
Total ESPACES SOIGNANTS			0,00	535 333,00		0,00		0,00	0,00	0,00	535 333,00
Total MDA 2016	2016	MDA	222 801,00	0,00		197 851,00		0,00	197 851,00	4 306,00	20 644,00
Total MDA 2017	2017	MDA	92 730,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	92 730,00
Total MDA 2019	2019	MDA	66 639,00	0,00		0,00		0,00	0,00	66 639,00	0,00
Total MDA 2020	2020	MDA	2 602,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	2 602,00
Total MDA 2021	2021	MDA	163 345,00	0,00		163 345,00	14/04/2023	0,00	163 345,00	0,00	0,00
Total MDA			548 117,00	0,00		361 196,00		0,00	361 196,00	70 945,00	115 976,00
FDS D.RES.INTERVENT° PROJ ASSOCIATIF (MDS-MDA)			151 444,13						0,00		151 444,13
Projet Répit	2021	Z1REP001	900 000,00						0,00		900 000,00
Projet Répit	2022	COVID/SM/2022/0049	147 661,92			103 363,00	21/04/2023	0,00	103 363,00		44 298,92
Chaîne de l'espoir	2023	Z3PEN001		300 000,00		300 000,00	21/04/2023		300 000,00		0,00
Santé Arménie	2023	Z3PEN002		100 000,00		100 000,00	03/03/2023		100 000,00		0,00
Santé Arménie	2023	Z3PEN003		200 000,00		200 000,00	03/10/2023		200 000,00		0,00
TOTAL GENERAL			34 482 806,06	20 555 410,12		13 034 081,46		848 380,00	13 882 461,46	978 889,57	40 176 865,15

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Présentation du compte de résultat

Sur les comptes 2023 de la Fondation, il n'y a pas d'impact de changements de regroupement des comptes de reports et utilisations des fonds dédiés.

5.2 Détail des financements publics

Financements publics	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres (préciser)	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					83 000	83 000
Subventions d'investissements						
TOTAL	0	0	0	0	83 000	83 000

5.3 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 201 919
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	2 459 061
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 137 309
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	171 976
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	3 023 585
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 223 526
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	154 250
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	2 391 607
SOLDE DE LA RUBRIQUE	4 224 467

5.4 Tableau de suivi des projets accordés

PROJETS ENGAGES ET ACCEPTEES	Montants
Projets Pédiatriques	
- Projets Pièces jaunes	3 453 408
- Projets Maisons des adolescents en régions	0
- Projets Fonds aide d'urgence Assistantes sociales	215 914
Total Projets Pédiatriques	3 669 322
Projets Fonds Aide urgence COVID - Soutien aux patients , aux soignants et aidants	
- Projets Gériatrie Lutte contre l'isolement	5 915 037
- Projets Espaces soignants	6 437 905
- Projets Santé Mentale Enfants et ados	3 382 813
Total Projets Fonds Aide urgence COVID	15 735 755
Projets Soignants	535 333
Projets Gériatrie	15 000
Projets exceptionnels	600 000
Sous total Aides financières / subventions allouées	20 555 410
Financements ateliers Maison de Solenn	69 804
Total	20 625 214

5.5 Suivi de l'utilisation des fonds d'Aide d'urgence COVID 19

	Montants
Solde initial des fonds COVID à fin 2022	12 978 625
Nouvelles ressources de l'année	
Projets Fonds Aide urgence COVID - financés auprès d'autres organismes	
- Projets Gériatrie Lutte contre l'isolement	5 860 330
- Projets Espaces soignants	3 735 482
- Projets Santé Mentale Enfants et Ados	3 382 813
Total Projets Fonds Aide urgence COVID	12 978 625
Total net utilisation des fonds COVID en 2023	12 978 625
Solde Fonds COVID à fin 2023	0

L'utilisation de ces fonds d'aide d'urgence COVID19 fait l'objet d'un suivi régulier par le bureau et le Conseil d'Administration de la Fondation. L'action de la Fondation s'est poursuivie en mettant en œuvre des programmes structurants pour traiter des conséquence de cette crise dans les établissements sanitaires. A fin 2023, l'intégralité des fonds a été utilisé comme le préconisé la Cour des comptes.

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

a) Contributions volontaires en nature non valorisées

Comme les années précédentes, ces contributions volontaires en nature sont à la fois du bénévolat mais également des contributions en services rendus par nos partenaires historiques durant notre opération emblématique Pièces jaunes.

Au titre du bénévolat, la Fondation a bénéficié au cours de l'exercice 2023 de l'aide de quatre bénévoles, représentant un équivalent temps pleins (soit une valorisation au SMIC chargé de 24 338€). Il s'agit d'une équipe qui se relaie, à tour de rôle, chaque jour au sein des différents services de la Fondation.

La Banque de France ainsi que la Poste mettent à disposition de la Fondation du personnel et du matériel pour réaliser la collecte, le tri et l'acheminement de la collecte des pièces métalliques. Certains de nos partenaires réalisent également à notre profit ou au profit de nos bénéficiaires des événements et opérations de communication et de collecte.

Ces prestations et dons en nature n'ont pas pu être valorisées à ce jour en raison de l'absence d'informations transmises par ces entités.

b) Contributions volontaires en nature valorisées

La Fondation a fait l'objet d'un montant de dons en nature de 168 721 € se répartissant comme suit :

- Dons en nature d'affichages publicitaires gracieux à hauteur de 42 970 € ;
- Dons en nature de campagnes de communication à hauteur de 112 485€ ;
- Dons en nature prestation de refonte logiciel métier gestion de projets à hauteur de 13 266€ .

6.2 Engagements hors bilan

Néant

6.3 Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9.17	0.75
Non cadres	12.00	
TOTAL	21.17	0.75

La moyenne de l'effectif sur douze mois est de 21,92 ETP salariés en 2023 contre 23,63 salariés en 2022.

6.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 56 160 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 56 160 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.5 Rémunérations des cadres dirigeants

Au sein de la Fondation, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2016 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif est nul en 2023.

7 INFORMATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE

7.1 Compte de résultat par origine et destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	17 430 457	17 430 457	14 700 222	14 700 222
Cotisations sans contrepartie				
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	4 003 228	4 003 228	4 049 455	4 049 455
Legs, Donations et assurances vies	4 224 467	4 224 467	4 221 408	4 221 408
Mécénat	6 019 100	6 019 100	1 523 996	1 523 996
Autres produits liés à la générosité du public	3 183 662	3 183 662	4 905 363	4 905 363
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contrepartie	491 050		553 954	
Autres produits non liés à la générosité du public	4 319		1 321	
3. Subventions et autres concours publics	83 000		79 000	
4. Reprises sur provisions et dépréciations			5 243	5 243
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	13 276 562	13 276 562	14 904 215	14 904 215
TOTAL	31 285 387	30 707 019	30 243 955	29 609 680
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France	21 672 718	21 181 668	20 362 959	19 849 005
Actions réalisées par l'organisme	1 117 308	1 117 308	1 002 855	1 002 855
Versement à d'autres organismes	20 555 410	20 064 360	19 360 104	18 846 150
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	2 695 304	2 695 304	2 581 118	2 581 118
Frais d'appel à la générosité du public	2 594 444	2 594 444	2 456 938	2 456 938
Frais de gestion des legs	100 860	100 860	124 180	124 180
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	1 061 415	974 096	1 243 716	1 163 395
4. Dotation aux provisions et dépréciations	1 551	1 551		
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	3 213 496	3 213 496	315 988	275 988
TOTAL	28 644 484	28 066 115	24 503 781	23 869 506
EXCEDENT OU DEFICIT	2 640 903	2 640 903	5 740 174	5 740 174

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	168 722	168 722	57 940	57 940
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	168 722	168 722	57 940	57 940
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	168 722	168 722	57 940	57 940
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au Fonctionnement				
TOTAL	168 722	168 722	57 940	57 940
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION		EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice				Ressources de l'exercice			
1. Missions sociales		21 181 668	19 849 005	1. Ressources liées à la générosité du public		17 430 457	14 700 222
	Réalisées en France	21 181 668	19 849 005	1.1 Cotisations sans contrepartie			
	Actions réalisées par l'organisme	1 117 308	1 002 855	1.2 Dons, legs et mécénats			
	Versement à d'autres organisations	20 064 360	18 846 150	Dons manuels		4 003 228	4 049 455
	Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		4 224 467	4 221 408
	Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		6 019 100	1 523 996
	Versement à d'autres organisations			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		3 183 662	4 905 363
2. Frais de recherche de fonds		2 695 304	2 581 118				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		2 594 444	2 456 938				
2.1.1 Frais de recherche de Fonds							
2.1.2 Frais de gestion des legs		100 860	124 180				
2,2 Frais de recherche d'autres ressources							
3. Frais de fonctionnement		974 096	1 163 395				
TOTAL DES EMPLOIS		24 851 068	23 593 518	TOTAL DES RESSOURCES		17 430 457	14 700 222
Dotations aux amortissements et dépréciations		1 551	0	Reprise sur provisions et dépréciations		0	5 243
Report en fonds dédiés de l'exercice		3 213 496	275 988	Utilisations de fonds dédiés antérieurs		13 276 562	14 904 215
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		2 640 903	5 740 174	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		30 707 018	29 609 680	TOTAL		30 707 018	29 609 680

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	14 514 403	8 324 645
Excédent ou insuffisance de la générosité du public	2 640 903	5 740 174
Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public		-183
DAP immo financées par la GP	0	351
Affectation de l'excédent de la générosité publique en dotation non consommable	574 017	449 416
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	17 729 323	14 514 403

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales			1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	168 722	57 940	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature	168 722	57 940
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	168 722	57 940	TOTAL	168 722	57 940

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	17 872 079	32 460 306
Utilisation	13 276 562	14 904 215
Report	3 213 496	315 988
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	7 809 013	17 872 079

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

1- Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

1 - 1 - Principes généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2022 est établi conformément au modèle recommandé par le règlement comptable N° 2008-12 du décembre 2008 du comité de la réglementation comptable et aux dispositions de l'arrêté du 30 juillet 1993, relatif aux organismes faisant appel à la générosité publique (GP) pris en application de la loi du 7 août 1991 et du décret du 17 septembre 1992.

- Les emplois sont ventilés en trois catégories : les missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.
- Les ressources distinguent celles qui relèvent de la générosité publique (GP) de celles qui ont une autre origine.
 - Les ressources liées à la GP sont constituées des dons, legs, assurances vie et mécénats. Les ressources affectées provenant de la générosité publique qui ne sont pas utilisées dans l'année sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs. Les ressources non affectées et non utilisées impactent le résultat comptable.
 - Les autres ressources liées à la GP correspondent aux produits financiers issus des placements relatifs à la GP et aux annulations des projets conventionnés auprès des hôpitaux après décision du Conseil d'Administration
 - Les produits non GP correspondent aux subventions et aux contributions financières
- Les contributions financières financent en premier lieu les missions sociales de la fondation
- Les ressources qui proviennent de la générosité publique financent, après les contributions financières, les emplois relevant en priorité des missions sociales de la Fondation puis les immobilisations, les frais d'appel à la générosité publique, et dans les conditions précisées à l'alinéa suivant les frais de fonctionnement. Les fonds dédiés affectés à des programmes qui proviennent des exercices antérieurs ainsi que les annulations d'aides attribuées aux hôpitaux sont utilisés en priorité.
- La subvention d'accompagnement de l'AP-HP finance les dépenses de fonctionnement de la Fondation. Si ces ressources sont insuffisantes, le solde des dépenses de fonctionnement est financé par celles qui proviennent de la générosité publique.

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) recense l'ensemble des ressources et emplois de la Fondation. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement extraites de la comptabilité générale, les emplois par destination découlent de la comptabilité analytique.

La partie issue de la GP est reprise dans le CER.

1 - 2 - Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

Le tableau ci-dessous présente le passage entre les charges par nature et les rubriques du compte de résultat par origine et par destination. Il est construit à partir de la comptabilité analytique.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT EST DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Frais de gestion des legs					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 235				2 080		3 736				8 051
Autres achats et charges externes	150 241				497 289	34 383	266 986				948 900
Charges locatives	70 484				111 133		132 713				314 330
Honoraires	93 037				190 249		107 315				390 601
Conception, création, fabrication	15 389				823 544		41 926				880 859
Missions, réceptions, déplacements	7 174				21 561		3 438				32 173
Frais postaux et frais télécom	1 727				301 918		3 454				307 099
Impôts et taxes	625				17 775	20 558	1 251				40 209
Salaires et charges sociales	587 448				622 050		493 132				1 702 630
Salaires Maisons de Solenn	188 133										188 133
Financements accordés		20 555 410									20 555 410
Dotations aux amortissements											0
Dotations aux provisions								1 551			1 551
Reports en fonds dédiés										3 213 496	3 213 496
Autres charges	814				4 814	45 919	1 628				53 175
Charges financières							4 735				4 735
Charges exceptionnelles					2 033		1 099				3 132
Participations des salariées au résultat											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	1 117 308	20 555 410	0	0	2 594 444	100 860	1 061 415	1 551	0	3 213 496	28 644 484

2 - Notes sur les emplois

2-1- Missions sociales

Ces missions se traduisent par des subventions engagées au titre des projets accordés par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité d'orientation, pour un montant de 20 555 410 euros. Il faut y intégrer également la quote-part des salaires et charges sociales et les frais de structure y afférent pour un montant de 1 117 308 euros (dont 188 133 euros rémunération des salariés affectés à la Maison de Solenn et 69 804 euros de frais finançant le fonctionnement ateliers thérapeutiques de la Maison de Solenn) soit un total pour les missions sociales de 21 672 718 euros.

2-2 Projets spécifiques Les Amis de la Maison de Solenn

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Fondation finance et accompagne, directement, les ateliers de soins culturels, la recherche et les dépenses de formation de la Maison de Solenn ainsi que les salariés affectés à ces diverses activités.

	2023	2022
EMPLOIS	643 432	553 869
<i>Frais de personnel et vacations des Ateliers</i>	188 133	184 431
<i>Fonctionnement des Ateliers</i>	29 108	32 298
<i>Investissement et équipement des Ateliers</i>	7 273	5 969
<i>Recherche et Formation</i>	33 423	32 641
<i>Terrasse</i>		75 000
<i>Report des ressources</i>	385 495	223 529
SOLDE DE L'EXERCICE		

2-3 - Frais de recherche des fonds

Ils se composent des frais du matériel de campagne pour les hôpitaux et les écoles, les partenaires et les frais de marketing direct, des frais d'édition des lettres hôpital soleil destinées aux donateurs, des frais de maintenance et de développement du Site internet dédié à l'opération Pièces jaunes, des frais de traitement de dons et de relations presse. Ils intègrent, également, la quote-part des salaires, charges sociales et frais de structure y afférent.

2 - 4 - Frais de fonctionnement

a – Les frais de communication institutionnels sont les frais relatifs essentiellement aux lettres d'information destinées aux partenaires de la Fondation, au rapport d'activité annuel, au site Internet de la Fondation et à la quote-part des frais de structure non affectés aux pôles opérationnels.

b – Les frais d'administration générale sont les frais de structure constitués essentiellement des salaires et charges sociales non affectés aux deux pôles opérationnels.

3 - Notes sur les ressources

3-1 Détail des ressources de l'année par type de missions sociales

Les ressources issues de la générosité publique et les contributions financières de l'année par type de mission sociale se ventilent comme suit :

Détail des Ressources par type de mission sociale	Montants
Ressources affectées à Pédiatrie	6 098 621
Ressources affectées à la Gériatrie	16 431
Ressources affectées à la Maison de Solenn	385 496
Ressources non ciblées	8 237 950
TOTAL	14 738 498

3-2 – Ressources du projet spécifique : Les Amis de la Maison de Solenn

(en euros)	2023	2022
RESSOURCES (*)	643 432	553 859
<i>Dons, legs et Assurances vie</i>	385 495	223 529
<i>Fondation de l'entreprise l'Oréal</i>		
<i>Autre produits de la générosité</i>		
<i>Prélèvement net (+) ou dotation nette (-) sur fonds dédiés</i>	257 937	330 340
<i>Produits financiers</i>		

(*) Ces ressources comprennent les ressources de l'année pour 385 495 euros et les reports des variations de fonds dédiés pour un montant net de 257 937 euros